

## U.P.E.C.T.



## Union des Propriétaires et Eleveurs de Chevaux de 7rot des Hauts-de-France

Projet de voyage **ELITLOPPET fin MAI 2026**, si vous êtes intéressé contactez-nous dès maintenant, renseignements sur le site upect.fr

Décembre 2025

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'UPECT aura lieu le vendredi 30 janvier 2026 à 10h précises, au Clos Délice chemin des filatiers 62223 Anzin St Aubin. Veuillez envoyer votre cotisation 2026, soit 60€ (chèque d'une banque française ou virement), pour le 20 janvier au plus tard, à notre secrétariat. Tous les courriers reçus après le 20 janvier posent des problèmes d'organisation le jour de l'assemblée générale, de même les paiements à l'entrée de la salle sont à éviter !

Au reçu, votre timbre 2026 et votre numéro de tirage au sort des saillies vous seront envoyés.

La carte UPECT devra être revêtue des timbres 2025 et 2026 (2 <u>affiliations consécutives</u>) au tirage des saillies. Pour rappel, nous vous demandons de lire <u>attentivement</u> le règlement du tirage au sort des saillies et des enchères.

En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, vous pouvez remettre à un ami votre <u>pouvoir</u> accompagné d'un <u>chèque de 100€</u> (pour limiter les désistements, ces 100 € non remboursables seront déduits du % demandé), ou le retourner au secrétariat <u>pour le 20 janvier 2026</u> (noter <u>10 étalons</u> choisis par ordre de préférence au dos du pouvoir).

Ci-joint l'invitation au repas dont le prix est fixé à 45 €, apéritif, vin et café inclus, règlement au cours du repas.

## Programme de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2026 (Accueil à partir de 9H30)

- Ouverture par le Président James CARPENTIER à <u>10 heures</u> précises
- Bilan financier présenté par le trésorier Dominique MASURE et approbation des comptes.
- Rapport d'activité 2025 par le Président James CARPENTIER.
- Intervention de Mr Guillaume MAUPAS directeur technique de la SETF.
- Intervention de Mr Vincent COLLARD, Président du comité Régional Nord du TROT.
- <u>12 Heures 15 précises :</u> fermeture impérative du secrétariat et clôture des inscriptions au tirage au sort.
- <u>13 heures précises</u>: repas pris en commun
- Remise des prix UPECT à l'éleveur et au propriétaire des meilleurs 3 ans TF "M" (présence obligatoire des lauréats).
- Mise à l'honneur des lauréats du concours de yearlings TF "O" et de Foals « P » du 8 octobre 2025 à AMIENS.
- Tirage au sort des trois premières saillies (urne des <u>présents</u>).
- <u>Vente aux enchères de saillies</u> (vente <u>sans conditions</u> et <u>sans assurance</u>, paiement le jour de l'AG), attention le paiement des ventes aux enchères est immédiat après l'adjudication pour être validé, assurez vous d'avoir un moyen de paiement.
  - JUST A GIGOLO
  - ► MACK DE BLARY
  - *▶ BIRD PARKER*
  - ➤ KOCTEL DU DAIN
- Tirage au sort de 2 saillies supplémentaires (urne des présents).
- **Tombola**: vous pourrez acheter sur place des billets à 10 euros pièce, 50 euros les 6 ou 100 euros les 13 pour tenter de gagner une saillie 2026 de MAGNUM DU CHOQUEL.
- Tirage au sort des autres saillies (urnes **réunies**).

En espérant vous compter parmi nous, veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos sentiments les plus amicaux

Le Président, James CARPENTIER

SECRETARIAT UPECT 268 rue Henri Bantegnie 59233 MAING Tel :06 37 83 14 96 E-mail : upect.secretariat@yahoo.fr